



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU MODÈLE DE L'OPCA ANFH

A la suite de la loi sur la réforme de la formation professionnelle, le rapport Marx-Bagorski du 5 septembre 2018 met en avant la possibilité d'un rapprochement entre le public et le privé au sein d'un même OPCO Santé et Médico-social

La Commission Exécutive Fédérale de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, consultée sur le périmètre de ce nouvel opérateur, a dit son opposition à toute velléité d'intégrer l'ANFH dans cet OPCO.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale rappelle et réaffirme son attachement au modèle de l'OPCA ANFH, garantissant la solidarité, la proximité et le paritarisme.

Nous rappelons que l'ANFH est le seul OPCA de la Fonction Publique.

Il permet l'ascenseur social pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction Publique Hospitalière.

Sauvegarder le modèle actuel, c'est préserver les fonds et les cotisations consacrés au plan de formations des établissements, aux Études promotionnelles, aux dispositifs individuels de formation.

C'est aussi permettre de prendre en compte les spécificités et les évolutions du secteur hospitalier et de l'action sociale pour mieux répondre :

- Aux enjeux de santé publique, aux évolutions technologiques et à la nécessaire qualification des personnels soignants, administratifs, sociaux, ouvriers et techniques.
- Aux besoins de développement des compétences pour assurer un service de qualité et de sécurité des soins, y compris dans les structures de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale est favorable à une coopération entre l'ANFH et le futur OPCO Santé et Médico Social, comme cela est fait aujourd'hui avec l'OPCA UNIFAF. Par contre, elle s'opposera à toute proposition d'intégration de l'ANFH à ce futur OPCO, qui serait considérée comme une nouvelle attaque contre le statut de la Fonction Publique.

Montreuil, le 16 novembre 2018

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

68

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr